



Fusion DGI/DGCP, le grand flou



Une réunion informelle des membres des CTP du Trésor et des Impôts a eu lieu le 22 septembre 2008 à la direction des services fiscaux.

L'ordre du jour était : projet de plan d'orientation départemental des SIP.

La situation dans le département d'Ille et Vilaine est la suivante :

Calendrier prévisionnel de la mise en place des SIP envisagé pour le département :

- Fougères : 1er janvier 2009
- Redon : 1^{er} juillet 2009
- Montfort : janvier 2010 sans écarter une possibilité de mise en place dès juillet 2009 si les responsables locaux estiment que le projet est possible et souhaitable.
- Vitré : au plus tard au 1^{er} juillet 2010. La configuration SIP devrait être mise en place dès la fin des travaux et l'arrivée des agents de la Trésorerie.
- Saint Malo : 2011
- Rennes : 2011

La mise en place du PRC dans le département est envisagée pour 2010.

Etat prévisionnel du nombre d'agents du Trésor qui rejoindront les SIP:

Hôtel des finances de Fougères :	5 C / B + 1 A
Hôtel des finances de Redon :	2 B / C + 1 fraction de A
Hôtel des finances de Montfort :	2 B / C
Hôtel des finances de Vitré :	3 B / C + 1 fraction de A
Hôtel des finances de Saint Malo :	6 B / C + 1 A
Hôtel des finances de Rennes :	28 B / C + 3 A

Après une introduction de la part du Directeur des Services Fiscaux 35, M CHEVALIER, l'administration a demandé aux représentants des personnels leur « sentiment » sur ce projet en précisant qu'il sera soumis à la validation de l'administration centrale et que les problèmes immobiliers seraient aussi évoqués.

Dès leur première intervention, les représentants des personnels CGT impôts et Trésor ont tenu à rappeler leur opposition à la fusion DGI/DGCP, aussi bien sur le fond que sur la forme. Elle ne fera que dégrader les conditions de travail des agents et régresser la qualité du service public fiscal et foncier rendu aux usagers.

En effet, cette fusion est, sur le fond, totalement liée à la stratégie de la RGPP (révision générale des politiques publiques) et est l'outil pour réduire les missions et supprimer des emplois comme dans le reste de la Fonction Publique. (Education Nationale, Justice, Santé etc...)

Nous avons aussi fait remarquer qu'il y avait sans doute un lien entre la nature du vote des élus locaux pour les sénatoriales et la désertification des services publics en milieu rural.

Sur la forme, nous avons dénoncé le fait que seul un document préparatoire incomplet nous avait été adressé par la direction et qu'aucun élément précis n'avait été porté à notre connaissance, nous permettant de préparer la réunion dans les meilleures conditions.

Un tel comportement de la part de l'administration est inadmissible... mais il est vrai, comme il nous a été précisé, qu'il ne s'agissait « que d'un projet soumis à validation par l'administration centrale ».

Nous nous interrogeons donc sur le bien fondé d'une telle réunion et sur le type de discussions que nous pourrions avoir si les décisions étaient prises uniquement par le ministre.

Il s'agit en fait pour l'administration de promouvoir un simulacre de « dialogue social » que la CGT analyse comme des prises de décisions unilatérales donc totalement subjectives et arbitraires.

Toutefois nous avons posé des questions importantes pour l'avenir des agents au DSF et au Directeur de la TG (Le TPG était excusé pour cette réunion).

Mise en place des SIP d'Ille-et-Vilaine :

Fougères : déménagement le 28 novembre et début de l'accueil le 1er décembre.

Les agents de Louvigné et Antrain seront associés à la journée de formation.

Redon : pas d'étude ergonomique à venir ni de travaux importants. La trésorerie devenue trésorerie municipale occuperait les locaux de l'actuelle trésorerie... le SIP occuperait le reste du rez de chaussée... se pose la question de la caisse sur laquelle nous n'avons pas eu davantage de réponse...

Vitré : Nous en sommes à l'avant projet sommaire et la réflexion devrait démarrer prochainement pour mise en place d'un SIP en juin 2010. La TG confirme que l'ensemble de la Trésorerie s'installerait dans le centre des impôts.

St Malo : Nécessité de 500 m² de locaux supplémentaires à St Malo Sud. Un groupe commun DGI-Trésor devrait travailler sur un projet avec extension des locaux sur 2 niveaux à l'arrière du bâtiment et extension de l'accueil au sol.

Rennes : La réflexion reste encore à mener et concerne 150 agents de la DGI et 30 du trésor. Combien de SIP, quelle implantation, quelle répartition des effectifs, quelle date de mise en place... autant de questions... autant de non réponses.

Concernant le regroupement des DI et CSI... pas de réponse.

Emploi

Question de la CGT : les suppressions de postes au 1^{er} septembre 2009 sont elles prises en compte pour l'établissement de ce calendrier ?

Réponse de l'administration : Non, mais le volume en nombre d'emplois supprimés sera équivalent à celui de 2008. En résumé : « Non, mais oui quand même... »

Question de la CGT : Combien d'agents doivent être transférés de la DGCP vers les SIP concernant les sites transformés durant l'année 2009 ?

Dans le cas d'une éventuelle prochaine fermeture de trésoreries et transfert de l'activité recouvrement vers un SIP, celui ci

serait il en mesure d'accueillir physiquement des agents supplémentaires ?

Réponse de l'administration : ces transferts ne représentant que des fractions d'agents, s'effectueraient sans agent supplémentaire.

Question de la CGT : Sur quoi s'appuie ce nombre d'emplois transférés ?

Réponse de l'administration : le transfert a été calculé par le logiciel ORE (outil de répartition des emplois) mais qu'il convient davantage d'appeler outil de réduction des emplois. Cet « outil » répartit les effectifs dans les départements, postes et services du trésor.

Les représentants des personnels du Trésor ont mis en évidence (affirmations non démenties par l'administration) que le logiciel ORE ne prenait pas en compte l'ensemble des tâches, notamment en matière de recouvrement des impôts des particuliers. La réception physique ainsi que la réception téléphonique augmentent de façon considérable la charge de travail de recouvrement.

Conclusion de la CGT : le nombre d'agents transférés de la DGCP vers les SIP est donc largement minimisé par rapport au transfert de charges.

Encadrement

Question de la CGT : qui aura la charge des futurs SIP ?

Réponse de l'administration : Les critères de sélection ne sont pas arrêtés par l'administration centrale. Le groupe de travail est prévu pour mi-novembre.

Formation professionnelle

Question de la CGT : Les agents (DGI et DGCP) auront-ils une formation avant la création des SIP pour les préparer à leurs nouvelles missions ?

Réponse de l'administration : La note de l'administration centrale précise qu'il serait préférable que les agents aient la formation avant créations. En aparté, il faut l'espérer.

- Formation ... « pour mieux se connaître » les 21 et 23 octobre. « Café, thé chocolat ? »
- Un module sur l'accueil fiscal est en cours d'élaboration avec une formation croisée par les chefs de service.

Conclusion de la CGT : Comme dans bien des réformes de structures subies par les agents depuis des années, rien n'est véritablement mis en œuvre par l'administration pour les soutenir dans l'accomplissement de leurs nouvelles missions.

Il faudra une nouvelle fois qu'ils se débrouillent la plupart du temps par eux-mêmes.

Unité de caisse ?

(par exemple dans les hôtels des finances regroupant SIP et trésorerie municipale).

Réponse de l'administration : La réflexion est en cours, mais pourquoi pas ?

Trésorerie amende

Pour l'instant l'administration ne sait pas ce qu'il adviendra des agents qui ont en charge le recouvrement des amendes.

La suppression des trésoreries rurales va continuer et le TPG ignore ou feint d'ignorer que dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) une refonte globale des liaisons financières entre l'état et les collectivités locales est à l'étude afin de réduire le coût de la gestion par les trésoriers.

Direction locale unique

A la question « mais quand est-ce qu'on va où ? », la Direction a répondu : nous aussi, on aimerait bien le savoir...

En conclusion générale, les représentants de la CGT Trésor et Impôts des personnels estiment que l'administration **ne peut ou ne veut pas informer** les personnels sur leur avenir professionnel. On peut noter également que les deux Administrations qui sont destinées à travailler main dans la main, à s'épouser pour n'en faire qu'une ne semblaient pas, contrairement des deux syndicats CGT Impôts /Trésor, avoir travaillé au préalable cette réunion informelle. Chacun semblait étonner l'autre dans ses réponses. Réponses à peine claires d'ailleurs, parfois murmurées mais réponses sur la forme. Quand au fond, il a fallu batailler pour avoir des bribes d'informations sur cette fusion nommée DGFIP, même approximatives. Sur la plupart des questions concernant l'aspect concret de cette réforme et l'organisation du travail pour les agents dans les futurs SIP, pas de réponse de l'administration avant les conclusions tirées des centres en préfiguration SIP, conclusions qui n'arriveront que fin décembre. Nous avons cependant noté que le sujet relatif à «l'ergonomie», avait été bien étudié. C'est ce qui s'appelle noyer le poisson alors qu'il n'est même plus dans le bocal ! Comment comprendre alors que le premier SIP soit prévu dès le 1^{er} janvier 2009 ?

La CGT rejette donc l'ensemble du projet présenté lors de cette réunion.

Cette fusion imposée se fait à marche forcée pour satisfaire le calendrier d'un ministre.

La CGT défend les intérêts individuels et collectifs des agents et ne peut admettre que cette restructuration se fasse au détriment de leurs conditions de travail.

La CGT continuera d'interpeller l'administration afin de mettre en évidence les approximations ainsi que les incohérences de la fusion DGI/DGCP et de vous informer.

La CGT appelle l'ensemble des agents à se réunir et discuter ensemble de leurs revendications concernant :

- **Leurs rémunérations**
- **L'emploi**
- **Leurs conditions de travail**
- **L'accomplissement de leurs missions dans les meilleures conditions au service des citoyens.**

En conclusion, nous assistons à l'inauguration d'une nouvelle, d'une ultra-rapide, d'une hyper-puissante locomotive fièrement baptisée : la DGFIP. Le monstre d'acier est rutilant, lustré comme un soulier. En couverture dans tous les magazines spécialisés, on ne tarit pas d'éloges à son sujet. Aujourd'hui, sous le capot, son moteur ronronne, prêt à exploser toutes les performances acquises en la matière. La fumée crache et noircit l'horizon. Les chefs de gare sont excités, incitent les voyageurs à prendre place et de ne pas s'encombrer de leurs bagages. Mais quand ces mêmes voyageurs demandent aux conducteurs de cette super-machine où ils vont exactement, on leur répond sans sourciller : « On l'ignore car les rails ne sont pas encore installés ! Mais une chose est sûre, c'est qu'on y va ! »

Dans le cadre de la journée internationale d'action pour le travail décent, la CGT impôts et trésor d'Ille-et-Vilaine appelle l'ensemble des agents à participer aux manifestations unitaires à Rennes, Redon, St Malo, Vitré et Fougères le 7 octobre 2008.